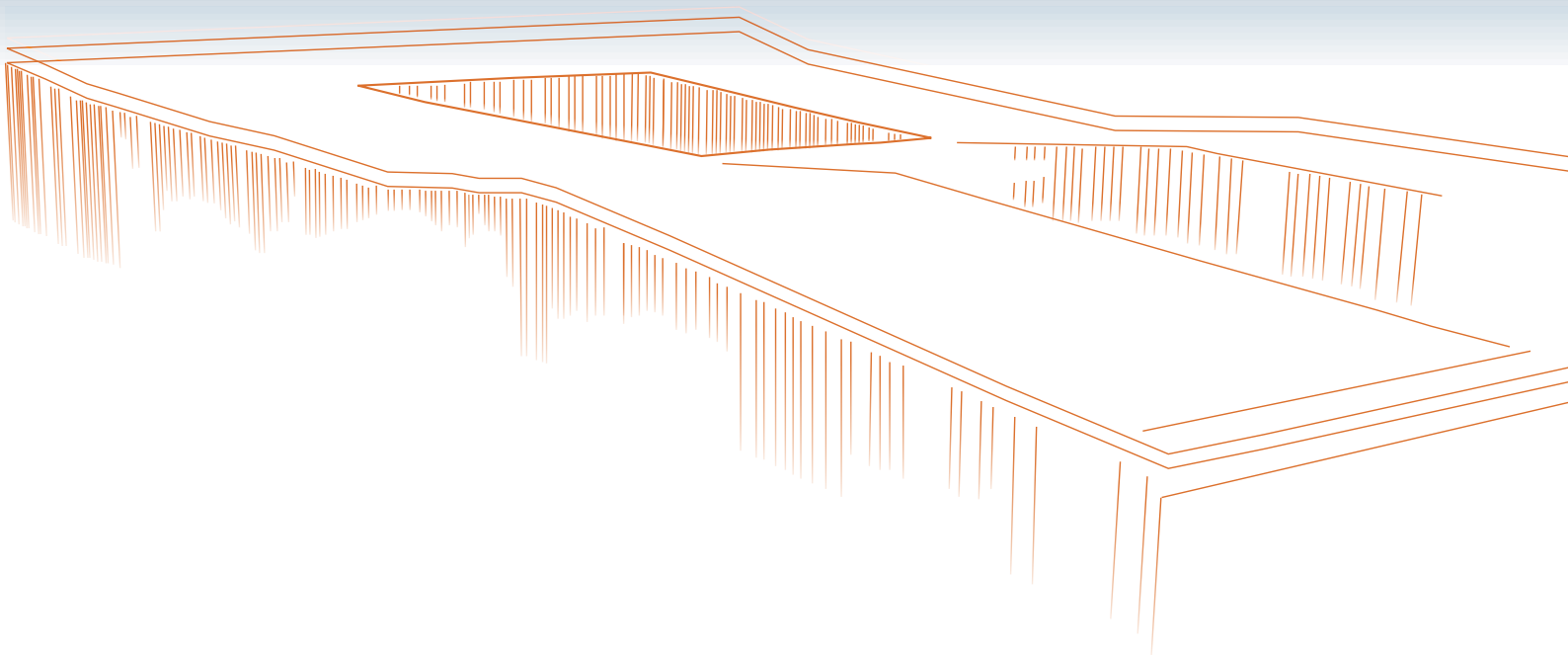
Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-200027027-20261103-DELIB_135_2026-DE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025



Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-200027027-20261103-DELIB_135_2026-DE

SOMMAIRE

4 **Temps forts**

6 **Syndicat**
Structure
Ressources humaines
Finances

9 **Réseaux**
Électricité
Concession
Éclairage public

14 **Transition**
Territoires d'innovation
Prix de l'énergie
Mobilité électrique
Photovoltaïque
Rénovation des bâtiments

20 **Numérique**
Novo
Gestion de la donnée
PCRS
Sécurité des réseaux
Maintenance assistée par ordinateurs
Pilotage des données

23 **Éclairage juridique**



Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-200027027-20261103-DELIB_135_2026-DE



En 1965, les é[illegible]rbihannais en fo[illegible]ndant Morbihan Énergies, alor[illegible] de l'action collective pour accélérer l'électrification du département. Soixante ans plus tard, cette ambition demeure intacte, mais les défis ont profondément changé. Aux côtés des collectivités, Morbihan Énergies accompagne désormais les transformations énergétiques et numériques qui dessinent les territoires de demain.

Avec 26 000 kilomètres de lignes électriques et 93 000 points lumineux, notre syndicat est un acteur essentiel des infrastructures qui font fonctionner et vivre le Morbihan. Notre action ne s'arrête plus à la construction et à l'aménagement des réseaux. Elle s'inscrit désormais dans une approche globale, tournée vers la sobriété, l'efficacité énergétique, la production d'énergies renouvelables et l'adaptation de nos territoires aux évolutions du système énergétique.

L'année 2025 illustre pleinement cette dynamique. Le lancement de notre plateforme d'hypervision et du protocole standardisé Flex Ready® ouvre de nouvelles perspectives. La première permettra aux collectivités de piloter leurs équipements connectés, notamment d'éclairage public. Le second facilitera l'adaptation des consommations des bâtiments publics aux disponibilités du système électrique. Ces innovations traduisent une même volonté : apporter des solutions concrètes, utiles et adaptées aux besoins des territoires.

Cette évolution répond à des enjeux devenus incontournables : renforcer la résilience des réseaux, sécuriser notre approvisionnement énergétique, maîtriser les coûts et réduire notre impact environnemental. Elle nous conduit à faire évoluer nos métiers et à élargir nos domaines d'intervention. Mobilités décarbonées, énergies renouvelables, rénovation énergétique, stockage, flexibilité, achats d'énergie, services numériques ou encore équipements urbains : Morbihan Énergies agit aujourd'hui sur de nombreux leviers de la transition.

Cette ambition se traduit concrètement par le lancement annuel de quelque 2 200 opérations de chantier, l'engagement de 70 millions d'euros d'investissements, plus de 100 000 recharges sur notre réseau de bornes électriques et 34 nouvelles centrales de production d'énergies renouvelables mises en service ou en travaux.

En 2026, une nouvelle équipe de délégués désignés par leurs collectivités a rejoint notre Comité syndical. Je leur souhaite à nouveau la bienvenue et les remercie de m'avoir reconduit dans mes fonctions de président de Morbihan Énergies. Avec les 249 communes et les 13 intercommunalités et agglomérations morbihannaises qui composent notre syndicat, nous disposons d'une force collective précieuse pour relever les défis qui se présentent à nous.

C'est ensemble, au plus près des collectivités et de leurs projets, que nous continuerons à construire un Morbihan plus résilient, plus sobre et plus durable.

Gwenn Le Nay
Président de Morbihan Énergies
Maire de Plouay



TEMPS FORTS

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-200027027-20261103-DELIB_135_2026-DE

PEBreizh territoire d'énergie BRETAGNE

Gwenn Le Nay, président de Morbihan Énergies, a été nommé, en octobre 2025, président du PEBreizh. Il succède à Dominique Ramard, président du SDE 22, à la tête de cette structure créée, en 2011, par les quatre syndicats d'énergie de Bretagne et Brest Métropole pour répondre aux enjeux de la transition énergétique en Bretagne. Gwenn Le Nay s'est donné pour mission de poursuivre le travail engagé sur l'innovation et la flexibilité énergétique.



Kergrid devient flexible

La flexibilité énergétique passe aussi par le bâtiment tertiaire. Think Smartgrid a développé avec ses partenaires un protocole standardisé d'intégration des bâtiments tertiaires dans l'équilibre des réseaux électriques, Flex Ready®. Le 27 juin 2025, notre siège social « Kergrid » a expérimenté en temps réel et avec succès ce protocole sur l'ensemble de la chaîne, ouvrant ainsi la voie à une industrialisation des flexibilités diffuses.



L'or du libre

Label « Or ». Morbihan Énergies a reçu une nouvelle fois la labellisation maximale Territoire numérique libre. Cette distinction lui a été remise le 19 novembre 2025, lors du congrès national des maires, par l'ADDULACT (Association des Développeurs et Utilisateurs de Logiciels Libres pour les Administrations et les Collectivités Territoriales). Elle vient récompenser la volonté de notre établissement de développer ses outils informatiques supports en open source.



L'union des énergies

L'union fait la force et en matière d'énergie elle permet de faire des économies bien profitables pour les budgets des collectivités et administrations. À la rentrée de septembre 2025, les membres du groupement d'achat que coordonne Morbihan Énergies étaient invités à notre siège, à Vannes, pour s'informer sur les nouveaux contrats signés avec EDF pour l'électricité et Total Énergies pour le gaz, en présence des fournisseurs.



Territoire d'innovation

Morbihan Énergies fait partie des 24 lauréats de Territoires d'Innovation qui étaient réunis, les 3 et 4 juillet 2025, à la Communauté urbaine du Havre. Soixante professionnels des collectivités retenues au titre de ce programme national lancé en 2019 ont échangé, à l'occasion de tables rondes et de visites immersives, sur l'innovation territoriale avec pour fil conducteur de cette rencontre 2025 l'intelligence artificielle et la donnée.

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-200027027-20261103-DELIB_135_2026-DE

morbihan énergies 60 ans à votre service

Morbihan Énergies a célébré ses 60 ans d'existence et d'actions en faveur des morbihannais. C'était le 27 juin, à Vannes Luscanen, où était organisé un temps d'échange privilégié pour marquer cette date importante dans la vie de notre établissement, acteur clé aujourd'hui de la transition énergétique sur le territoire départemental.

Marque de la reconnaissance du travail accompli : la participation de nombreux maires, élus, personnels administratifs et techniques mais aussi partenaires et entreprises, Quelque 200 personnes ont été accueillies par Gwenn Le Nay, président de Morbihan Énergies, les membres du Comité syndical et l'ensemble des agents.

Cet anniversaire a été l'occasion de rappeler, en présence du Préfet, Michaël Galy et du président du Conseil départemental, David Lappartient, cette histoire collective et de montrer l'étendue de son évolution.

Des innovations en vitrine

Né en 1965 de la volonté de nombreux syndicats locaux d'électrification du Morbihan de se fédérer dans un syndicat départemental plus efficace pour développer les réseaux électriques et l'éclairage public, Morbihan Énergies a su innover dans des domaines qui, à l'époque, auraient relevé de la fiction.

Cette journée a été l'occasion de mettre en lumière des innovations témoignant du chemin parcouru depuis 1965 :

> présentation de centrales photovoltaïques dont la production est valorisée en boucle locale permettant aux communes morbihannaises de produire leur propre électricité et de la partager.

> un procédé de déclenchement d'éclairage public à la demande par simple activation d'un QR code à partir de son téléphone portable. Un dispositif possible grâce à la mise en production de l'hyperviseur départemental, propriété de Morbihan Énergies.

> le lancement en première nationale du standard de flexibilité électrique sur un bâtiment tertiaire.

> la présentation d'un véhicule électrique capable de réinjecter son excédent d'énergie dans le réseau. Cela vient matérialiser à l'échelle du grand public, le dispositif précédemment co-testé avec Renault à Belle-Île-en-Mer (projet Flexmob'île).

60 ans de terrain

Tout en renforçant au fil des années sa mission de constructeur et d'aménageur de réseaux auprès des territoires, et ce en sa qualité d'autorité organisatrice de distribution d'électricité, notre établissement est devenu un « offreur de solutions et d'ingénierie » au service des communes et intercommunalités morbihannaises. Si l'on ne devait retenir qu'une devise, cela pourrait être celle du film rétrospectif diffusé à cette occasion : « 60 ans de terrain et les yeux rivés sur demain ! »,



Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-200027027-20261103-DELIB_135_2026-DE

SYNDICAT

Morbihan Énergies

> Au service des territoires

Créé par arrêté préfectoral en 1965 par la volonté des élus communaux, Morbihan Énergies (anciennement Syndicat départemental d'électricité du Morbihan) est un établissement public de coopération.

À fin 2025, il fédère l'ensemble des 249 communes du Morbihan et 13 EPCI à fiscalité propre pour une population de plus de 751 309 habitants. Dans le domaine de l'électricité, en sa qualité d' AODE, Morbihan Énergies est chargé notamment de contrôler les concessionnaires, développer et renforcer le réseau de distribution.

Outre l'électricité, Morbihan Énergies exerce des missions de maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et conseil dans les domaines de compétences suivants : **éclairage, numérique, énergies renouvelables, rénovation énergétique des bâtiments, mobilité durable, infrastructures télécom, SIG.**

Le Comité de Morbihan Énergies est constitué de 54 membres désignés parmi les représentants des communes membres du Syndicat, selon une répartition démographique et géographique établie par les statuts, et 1 représentant par EPCI : soit **un Comité de 67 membres**.

Élu parmi les délégués du Comité syndical, le Bureau a pour rôle de définir les orientations du Syndicat. Au 31 décembre 2025, il est constitué de 28 membres : y siègent le Président, 8 Vice-Présidents, 18 membres représentant les communes et 1 membre représentant les EPCI-FP adhérents de Morbihan Énergies.

Des agents

> À votre écoute

Au 31 décembre 2025, Morbihan Énergies comptait **65 agents**.

Durant l'année, 10 nouveaux agents ont renforcé ou sont venus rejoindre nos équipes et 2 agents ont fait valoir leurs droits à la retraite. Dans la continuité de notre engagement en faveur de la formation, ce sont 2 apprentis et 8 stagiaires qui ont été accueillis.

Les agents bénéficient de journées de formation assurées en interne, par la FNCCR, le CNFPT et d'autres organismes extérieurs.

Ce perfectionnement des agents est nécessaire pour rendre un service toujours plus adapté aux communes, en leur permettant de suivre les évolutions techniques et réglementaires de nos métiers.

En 2025, 162 jours de formation ont été comptabilisés.

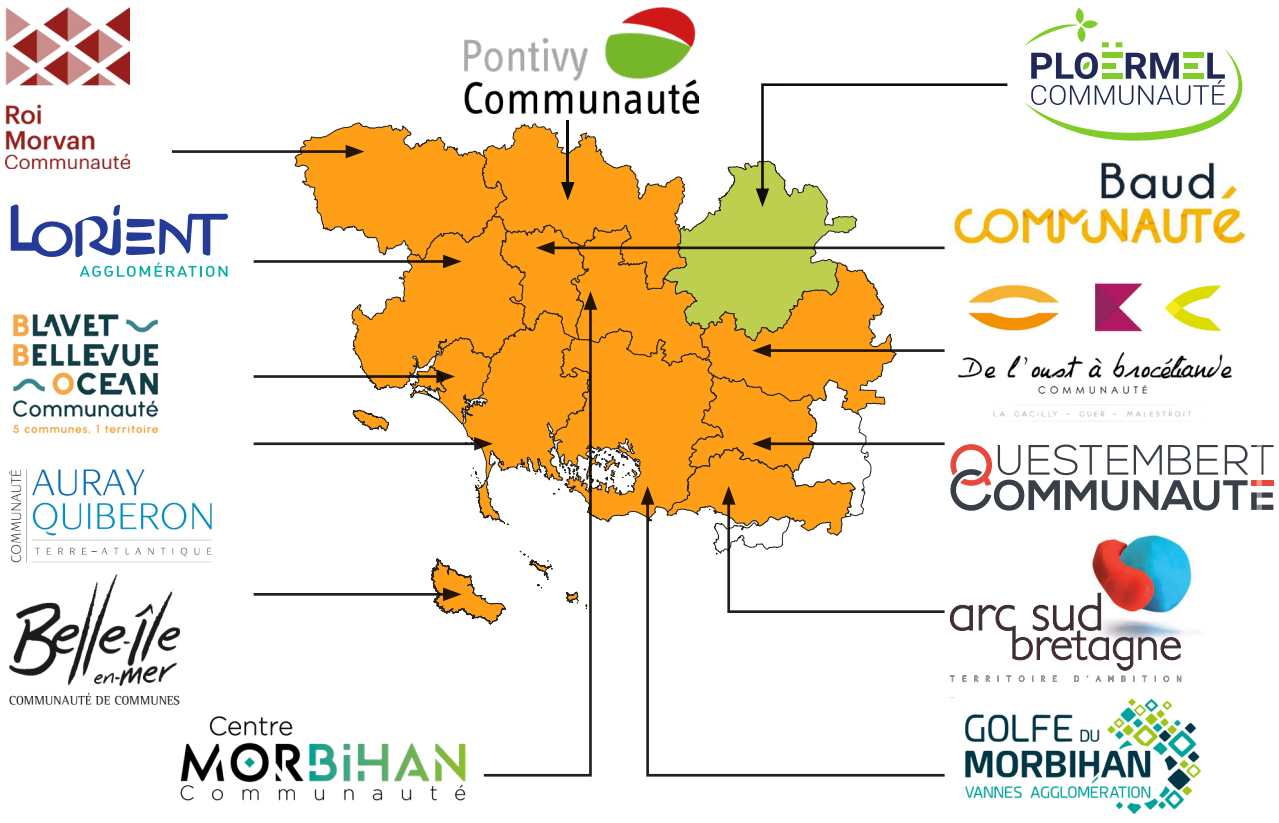
Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-200027027-20261103-DELIB_135_2026-DE

Adhésion de communautés de communes et d'agglomération

Depuis 2019, date de la modification des statuts de Morbihan Énergies, le Syndicat compte parmi ses membres des EPCI à fiscalité propre.
Chronologiquement, les adhésions ont été les suivantes :

- En 2019 : Auray Quiberon Terre Atlantique • Questembert Communauté • Arc Sud Bretagne
- En 2020 : Roi Morvan Communauté
- En 2021 : Lorient Agglomération • Pontivy Communauté
- En 2022 : Baud Communauté
- En 2023 : Centre Morbihan Communauté • Oust-à-Brocéliande Communauté • Golfe du Morbihan Vannes agglomération • Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer
- En 2024 : Blavet Bellevue Océan Communauté
- En 2025 : Ploërmel Communauté

Ces treize collectivités ont le plus souvent confié à Morbihan Énergies l'exercice d'une compétence, à savoir la maîtrise d'ouvrage des travaux et la maintenance préventive et curative des installations et réseaux d'éclairage public sur la voirie d'intérêt communautaire.



Une dynamique est enclenchée et permet de mettre en œuvre des projets territoriaux autour des énergies renouvelables, de la mobilité décarbonée avec les EPCI membres ayant, de par leurs compétences, un rôle de coordination, stratégique en matière de transition énergétique.

Les plans Climats Air Énergie Territoriaux, les schémas d'énergies renouvelables, les plans de mobilité, les Contrats de Relance et de Transition Écologique sont autant d'outils stratégiques élaborés à l'échelle de ces EPCI définissant les priorités, les objectifs à atteindre d'ici 2030 au plus tard.

En mutualisant nos outils, nos actions, nous contribuons à atteindre ces objectifs définis à l'échelle intercommunale et répondre aux enjeux de la sobriété énergétique dans un contexte national et international du marché de l'énergie très tendu.

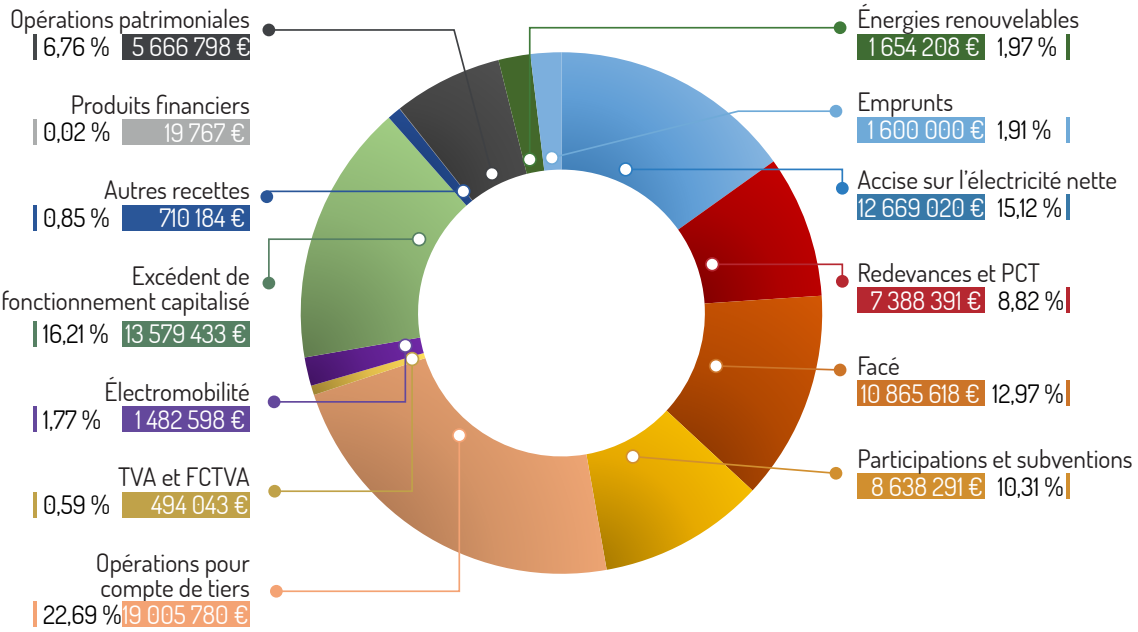
Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-200027027-20261103-DELIB_135_2026-DE

Finances

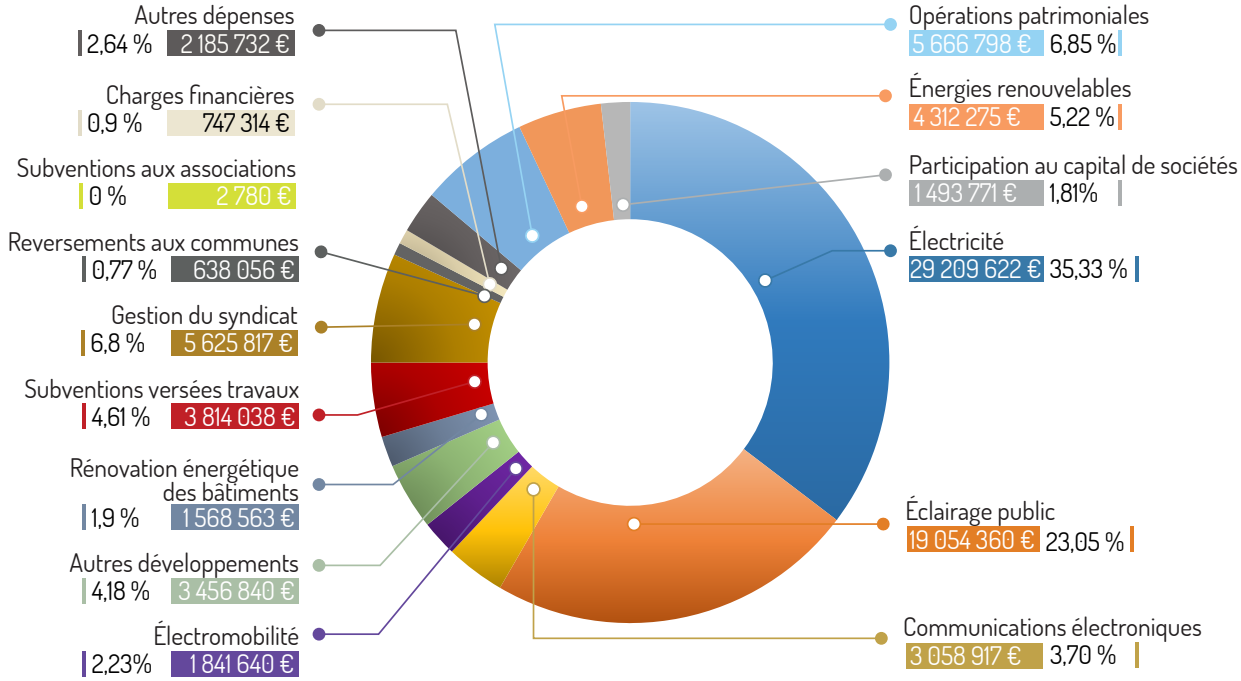
> Des investissements d'avenir pour la transition énergétique

Les finances du syndicat traduisent son engagement auprès des collectivités : investir dans les réseaux, accompagner et accélérer la transition énergétique du territoire.

Recettes *



Dépenses *



* Recettes et dépenses tous budgets confondus (hors restes à réaliser, résultats reportés et flux croisés)

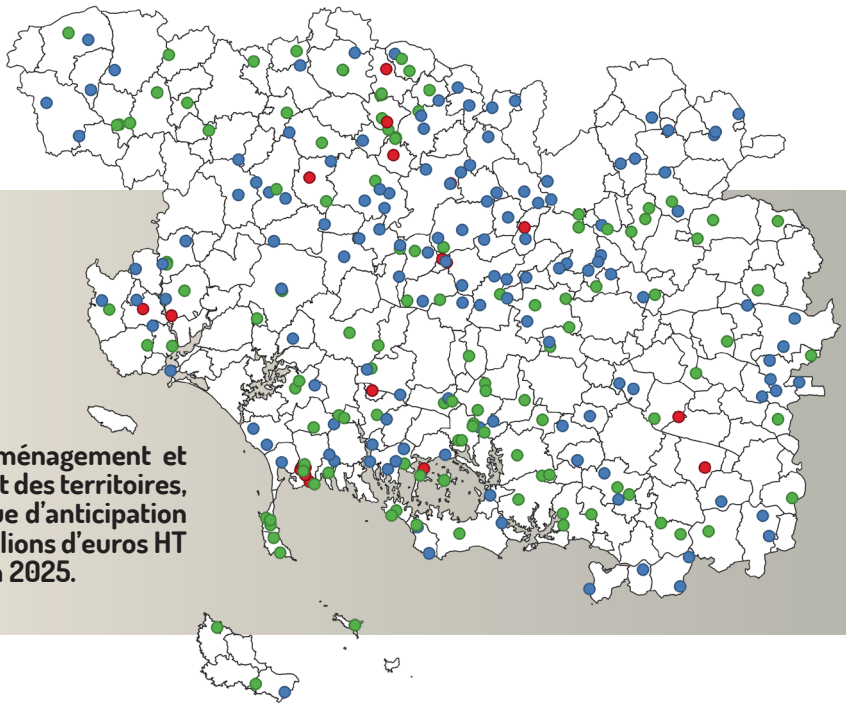
Encours de la dette
Montant de l'encours : 7 402 000 €
Composition :
> emprunts taux fixe 100 %
Nombre d'emprunts en cours : 4

Indicateurs
En nombre de lignes :
> 11 057 mandats de paiement
> 3993 titres de recettes

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-200027027-20261103-DELIB_135_2026-DE

Électricité

> Le réseau au service de la transition énergétique



Au service de l'aménagement et du développement des territoires, et dans une logique d'anticipation des usages, 30 millions d'euros HT ont été investis en 2025.

OPÉRATIONS ÉLECTRICITÉ	Nombre	Montants
● **Fiabilisation** (renforcement/sécurisation)	192	11 M€
● **Raccordement** (extens./dessertes/branchements)	339	8,5 M€
● **Effacement des réseaux**	83	9,1 M€

En 2025, Morbihan Énergies a continué d'investir au service de la résilience des réseaux, à l'appui de nouvelles dotations exceptionnelles complémentaires permettant de financer 6 M€ HT de travaux. Les 2 principaux maîtres d'ouvrage que sont Morbihan Énergies et Enedis ont poursuivi et renforcé leur coordination pour intervenir simultanément sur des zones incidentogènes à la fois sur le réseau moyenne tension HTA et le réseau basse tension (BT). À l'occasion de sécurisations en souterrain sur le réseau basse tension, les communes sont systématiquement interrogées sur l'opportunité d'y adjoindre un effacement des autres réseaux (éclairage et télécommunications) dans une logique d'aménagement du territoire.

L'année 2025 a vu également le lancement d'un programme exceptionnel d'appui à l'enfouissement des réseaux électriques dans le cadre d'opérations structurantes d'aménagement portées par les territoires. Pour des montants de travaux sur le réseau électrique plafonnés à 140 000 € HT (environ 350 m), aucune participation financière n'était due par le demandeur. Ainsi, ce sont près de 100 communes qui ont bénéficié de ce programme pour une enveloppe de 10,5 M€ HT.

Données départementales	km réseau / %	Progression 2024-25 (%)
Réseau BT aérien fils nus	461 km / 3,3 % du réseau	- 12,6 %
Réseau BT aérien fils torsadés	6 726 km / 47,6 % du réseau	- 0,4 %
Réseau BT souterrain	6 947 km / 49,1 % du réseau	+ 3,2 %
Total réseau BT	14 135	+ 0,9 %

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-200027027-20261103-DELIB_135_2026-DE

Concession

> Une qualité de l'électricité garantie pour les Morbihannais

Morbihan Énergies contrôle et organise la fourniture au tarif réglementé de vente et la distribution d'électricité au nom des 249 communes du département. Un nouveau contrat de délégation de service public a été signé avec Enedis et EDF en 2022 pour une durée de 30 ans. Ce contrat fixe les droits et obligations de chacune des parties signataires.

Il définit ainsi notamment les conditions dans lesquelles le concessionnaire Enedis est amené à exploiter, entretenir et renouveler les ouvrages électriques. Corrélativement, il confie à Morbihan Énergies, en tant qu'autorité concédante, une mission de contrôle de la bonne application du cahier des charges de concession.

Le contrat fixe également :
- Les conditions d'exécution des travaux électriques.
- La répartition de la maîtrise d'ouvrage entre Morbihan Énergies et son concessionnaire.
- Les critères de qualité de l'énergie distribuée (tension, fréquence, coupures).

> Évolution des usagers mal alimentés et linéaires de réseau

En 2025, le nombre d'usagers est de 553 641 (soit + 5 016 par rapport à 2024).

178 km de réseau ont été mis en service en 2025 : 96 km pour la HTA et 82 km pour la basse tension.

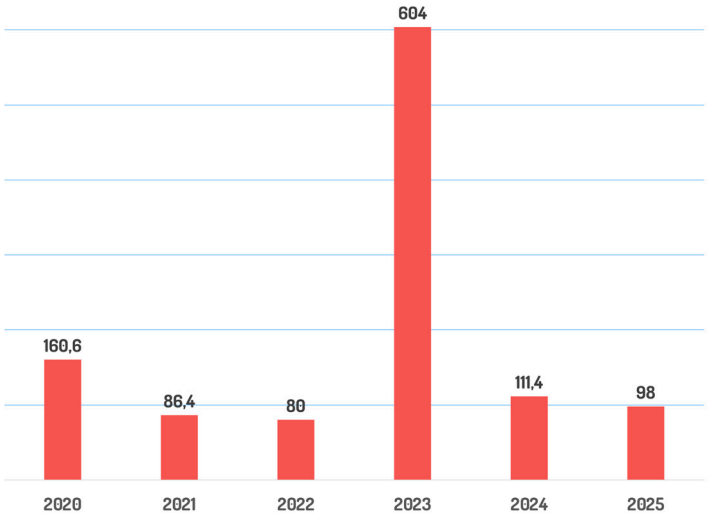
Le calcul statistique Enedis du nombre de Clients mal alimentés (CMA) a été totalement refondu en 2025 conduisant à une chute drastique de son nombre (-88 %) ne reflétant pas systématiquement la réalité des besoins du terrain. Il a été demandé au concessionnaire de corroborer ces calculs à l'appui des données linky. Aussi, il convient de rester extrêmement prudent sur l'analyse des chiffres communiqués.

Morbihan Énergies va s'engager dans des campagnes d'instrumentation et de mesure de la tenue de tension pour pouvoir étayer les éléments présentés.

> Continuité de fourniture d'électricité

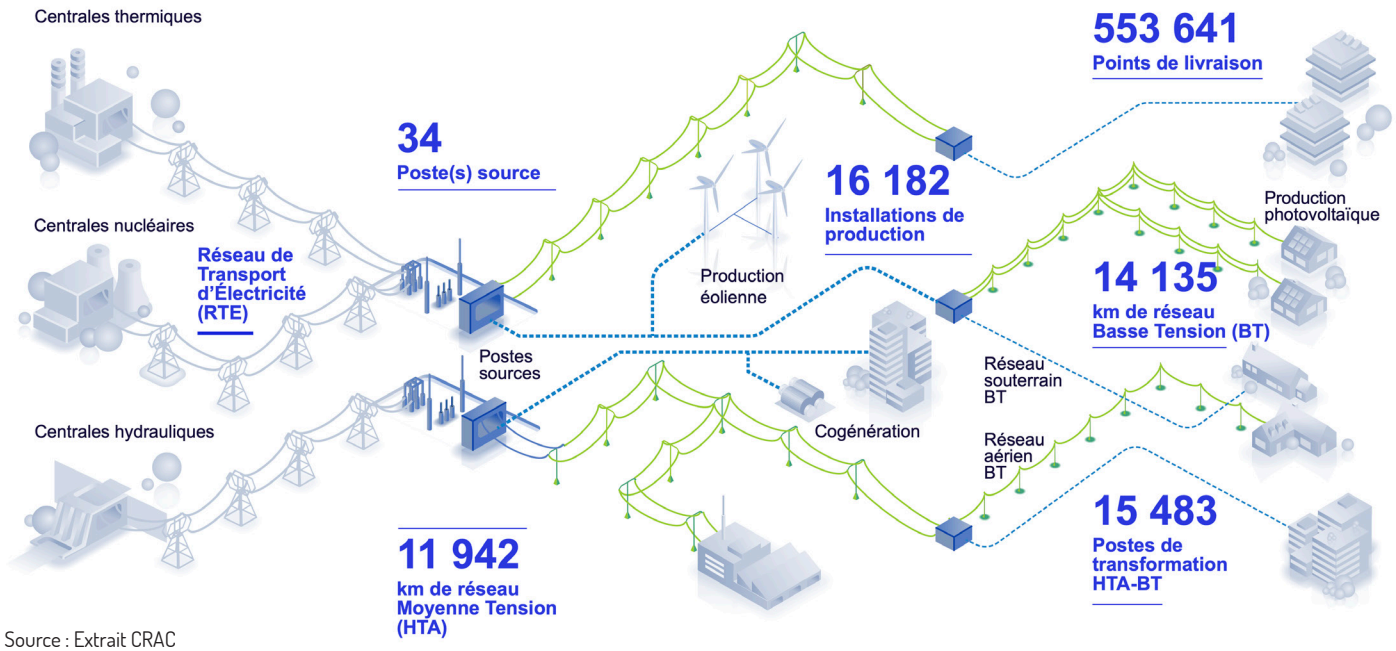
Deux critères permettent réglementairement d'apprécier la qualité de l'énergie distribuée : la continuité de fourniture et la tenue de la tension.

Le critère de la continuité de fourniture est respecté. Pour le temps de coupure, toutes causes et origines confondues (travaux et incidents) hors incidents exceptionnels et hors origine RTE, il s'élève à 93,45 min par usager. Une forte diminution par rapport à 2024 mais néanmoins largement supérieure à la moyenne nationale (61,86 mn). Ce critère met en exergue les efforts d'investissement ou d'exploitation restant à mettre en œuvre pour limiter les causes de coupure (Elagage, Recours aux équipes des Travaux sous tension, Résilience, Renouvellement). 2/3 du temps de coupure est généré par des incidents et 1/3 par des travaux sur le réseau.

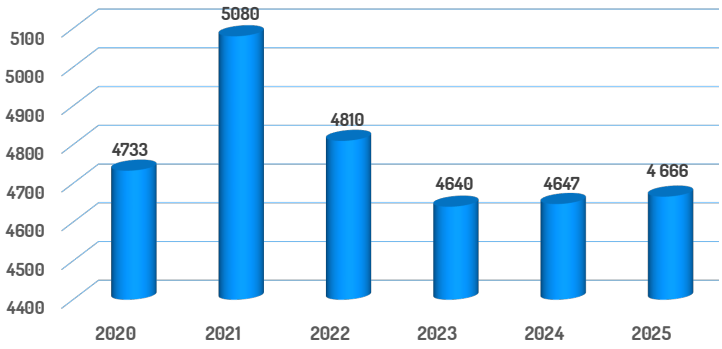


Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-200027027-20261103-DELIB_135_2026-DE

Le réseau public de distribution d'électricité



Source : Extrait CRAC



> Évolution de la consommation (GWh)

La consommation est toujours stable en 2025 par rapport à 2024 (+ 0,4%). Le nombre de clients continue d'augmenter (+ 0,9 %).

> Nombre de producteurs

Le nombre d'installations de production d'électricité décentralisée continue sa progression (+ 18% en nombre et + 9,4% en puissance) et s'élève à 16 182 unités.

Les installations photovoltaïques représentent à elles seules 99 % du nombre total de producteurs sur les réseaux HTA et BT. La puissance de ces installations progresse significativement (36 % du potentiel de production en 2025 contre 30 % en 2024). La production éolienne reste toutefois prépondérante (53,7 % du potentiel de production) mais en léger recul par rapport à 2024 (60%).

Installations de production	
Photovoltaïque	16 043
Éolien	45
Hydraulique	32
Autres (biomasse, biogaz, cogénération)	62

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-200027027-20261103-DELIB_135_2026-DE

Éclairage public

> La finalisation du programme fonds vert et les premières expérimentations liées au pilotage.

Morbihan Énergies a investi en éclairage public pour le compte de ses membres plus de 13 M€ HT en 2025.

En 2025, Morbihan Énergies a finalisé les programmes exceptionnels de rénovation des lanternes énergivores engagés depuis 2023 avec l'appui du programme Fonds vert de l'Etat. Près de 8000 lanternes ont ainsi été remplacées et 1000 horloges connectées installées. Le programme a bénéficié à près de 180 communes.

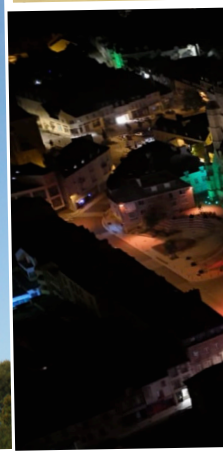


Une allée piétonnière joliment aménagée, à Questembert, en bordure du cinéma associatif « Iris », avec un éclairage rasant de nuit et qui augmente en intensité au passage du promeneur tardif, pour mieux éclairer ses pas.

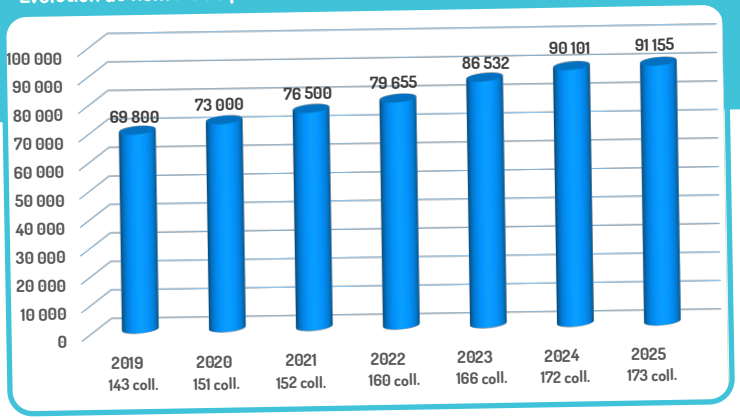


Des mâts de 18 m et 400 kg suspendus dans le vide. C'est par hélicoptère que le nouvel éclairage du stade de Gourin a été installé, avec dispositif demi-terrain et abaissement de puissance. L'entreprise a préféré l'aérien à un levage au sol pour protéger la pelouse.

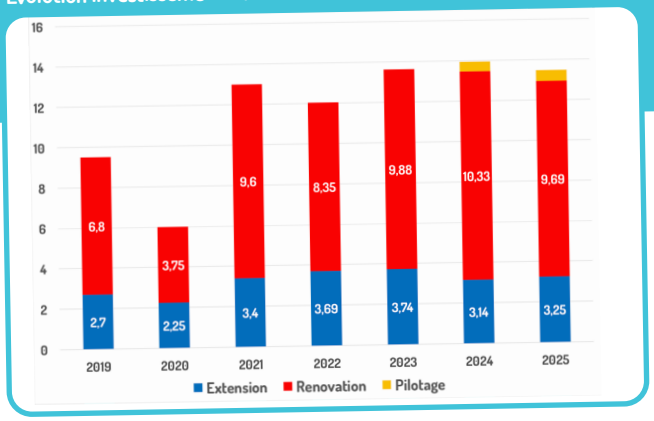




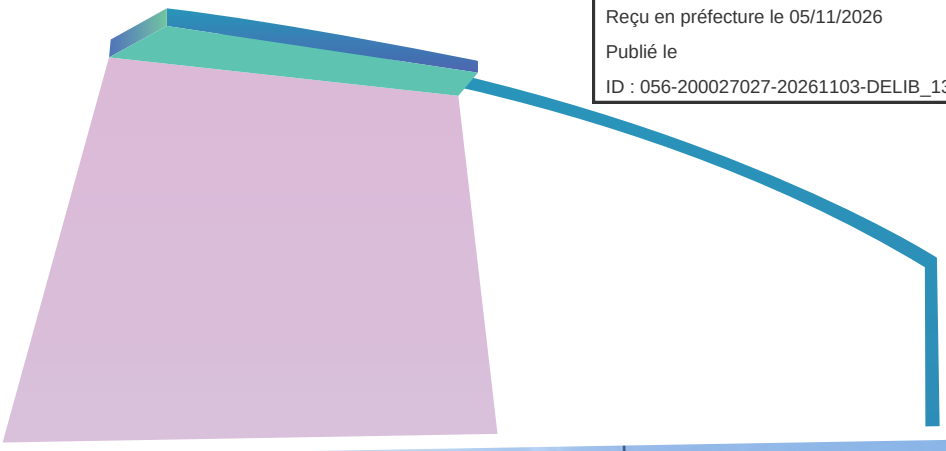
Évolution du nombre de points lumineux en maintenance



Évolution investissement travaux (M €)

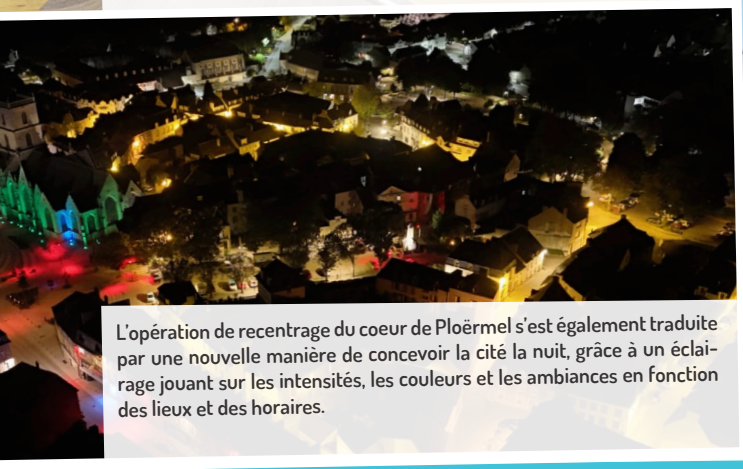


Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-200027027-20261103-DELIB_135_2026-DE





À Guidel, les skateurs vont pouvoir pratiquer la nuit et même s'affronter en compétition. Le « bowl » du complexe sportif de Kergroëz a été équipé de 8 mâts projecteurs de 730 W qui vont permettre d'éclairer ce module de skatepark de classe A, niveau international.



L'opération de recentrage du coeur de Ploërmel s'est également traduite par une nouvelle manière de concevoir la cité la nuit, grâce à un éclairage jouant sur les intensités, les couleurs et les ambiances en fonction des lieux et des horaires.



À Pluvigner, une nouvelle mise en lumière s'est imposée dans la rénovation du centre-ville, notamment devant le nouveau pôle culturel Le Stang où un mât aiguille se fait discret le jour et allie performance et sobriété la nuit grâce à ses quatre éclairages led.

Évolution du pilotage des équipements

• 50 000 points lumineux (33 % du parc départemental) sont pilotés (allumage, extinction) à distance via l'installation d'horloges connectées dans les armoires de commande.
• 18 000 points lumineux (12 % du parc départemental) sont pré-équipés pour être télégérés au point lumineux (allumage/extinction, réglage de l'intensité).
• 232 collectivités (communes et EPCI) gestionnaires ont bénéficié d'au moins une horloge connectée.

Fin 2025, à l'appui de financements résiduels, Morbihan Énergies a lancé un nouvel appel à manifestation d'intérêt pour déployer un programme complémentaire d'horloges connectées et ainsi continuer à soutenir le pilotage des équipements.

Les premières expérimentations d'allumage à la demande

Grâce au pilotage des équipements, Morbihan Énergies a expérimenté avec 3 communes en 2025 (Auray, Grand-Champ et Cléguer) un nouveau service d'éclairage à la demande accessible au citoyen. Sur des secteurs et des horaires prédéfinis par les communes, en utilisant les applications citoyennes déjà déployées, il est désormais possible d'allumer l'éclairage en scannant un QR Code présent sur l'espace public. Les premiers tests ont été concluants, offrant des perspectives nouvelles dans la manière de gérer le service public de l'éclairage.

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-200027027-20261103-DELIB_135_2026-DE

Territoire d'Innovation

> Livraison du système d'hypervision et évolution des usages

Morbihan Énergies a mis en service en 2025 son système d'hypervision : une étape décisive dans le développement des territoires intelligents porté par le programme Territoires d'Innovation.

Ce système d'hypervision est destiné à faciliter la gestion d'équipements publics à partir du traitement centralisé de données émises par des objets connectés.

Dans la continuité des déploiements réalisés en 2023 et 2024, l'instrumentation des équipements publics permet désormais à ce nouvel outil numérique d'exploiter, à partir d'un moteur de règles, les données produites par les capteurs. L'objectif : construire et adapter des scénarios aux besoins réels du territoire.

Éclairage public et services aux citoyens

Depuis la mise en service de 1 500 horloges connectées sur l'ensemble du département, ce sont 45 000 luminaires qui sont devenus pilotables à distance à la fin 2025.

De nouveaux cas d'usages ont pu être expérimentés. Ainsi, le service usagers d'allumage à la demande de l'éclairage public, lancé en juillet dernier. Pour en simplifier l'utilisation, le citoyen accède à ce service via l'application de sa commune. Connectée à l'hyperviseur, celle-ci permet de déclencher l'éclairage par QR Code. Ce dispositif simple, sécurisant et économe pour la collectivité est testé à Auray, Cléguer et Grand-Champ.

Pilotage intelligent des bâtiments

La poursuite de l'instrumentation amorcée en 2024 permet désormais de piloter intelligemment plus de 60 sites.
L'installation de capteurs d'ambiance (température, présence, humidité, CO2 etc.), de sous-comptages des fluides et de dispositifs de pilotage sur radiateurs et d'actionneurs sur les usages électriques offre ainsi :
° Une visibilité complète sur les consommations en temps réel
° Une capacité d'action à distance sur le fonctionnement d'équipements (éclairage, ventilation, eau chaude sanitaire)
° La possibilité de répondre à une demande d'effacement sur le réseau électrique (consigne Ecowatt, par exemple).

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-200027027-20261103-DELIB_135_2026-DE

Flexibilité et stockage énergétique

Morbihan Énergies travaille parallèlement à la mise en place d'outils d'équilibre et de régulation du réseau.

° **Référentiel FLEX READY®**. Cette initiative nationale a été officiellement lancée sur le site de Morbihan Énergies, le 27 juin 2025. Conduite par RTE, Enedis, GIMELEC (filière électronumérique) et Think Smart Grids (acteur des réseaux électriques intelligents), elle vise à favoriser la flexibilité des usages pour garantir l'équilibre entre l'offre et la demande sur le réseau.

° **Stockage stationnaire**. Sept sites « gros consommateurs » du département ont été équipés d'unités de stockage par batteries. Chaque shelter comprend 64 batteries (recyclées de l'industrie automobile) pour une capacité de 500 kWh.

La dynamique smart city

Le déploiement des capteurs de comptage de flux et fréquentation s'est poursuivi en 2025 pour affiner la connaissance des usages du territoire. Grâce au système d'hypervision, Morbihan Énergies structure progressivement une offre de services Smart City adaptée aux besoins des collectivités

La transition énergétique aura son espace collaboratif

Morbihan Énergies souhaite accompagner ses actions innovantes par la création d'un espace ludique et pédagogique. C'est l'objet d'une étude lancée en collaboration avec les EPCI du territoire. Une mission d'assistance maître d'ouvrage (AMO) a été confiée à un bureau d'études pour définir et concevoir cet outil. L'idée est de sensibiliser à la transition énergétique et offrir un espace de rencontre et travail collaboratif pour faciliter la mise en œuvre des PCAET (Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux).

Morbihan Énergies a souhaité associer l'ensemble des EPCI à la conception du futur lieu participatif pour répondre aux attentes des territoires, faire appel aux compétences locales et en garantir l'appropriation.

© Illustration Adobe Stock



Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-200027027-20261103-DELIB_135_2026-DE

Prix de l'énergie

> Une embellie qui n'empêche pas la réduction des consommations

Morbihan Énergies a conclu un nouveau contrat d'achat groupé d'électricité et de gaz qui a permis de revenir aux tarifs d'avant-crise, tout en poursuivant ses efforts en matière de flexibilité pour atténuer la facture de l'énergie.

La mise en place d'un marché groupé de l'énergie remonte à 2014, suite à l'obligation faite aux gros consommateurs de mise en concurrence de leurs achats d'électricité et de gaz. Morbihan Énergies avait alors proposé aux collectivités et acteurs publics du département d'intégrer cette initiative collective à des fins de simplification des procédures et de recherche de tarifs négociés.

Dans la période qui a suivi le Covid, puis le déclenchement de la guerre en Ukraine et les difficultés du parc nucléaire national, les conditions obtenues ont permis aux bénéficiaires du marché d'échapper à l'explosion tarifaire. Mais ce contrat bénéfique arrivant à son terme au 1er janvier 2024, ces tarifs n'ont pu être maintenus.

Adhésion de Lorient-Agglomération

Une nouvelle procédure de renouvellement de contrat a été lancée en 2025. EDF a été retenu pour la fourniture d'électricité et Total Énergies reconduit pour le gaz. Dans une première phase, les prix ont été arrêtés sur les années 2026 et 2027.

La nouvelle dynamique des prix de l'énergie a permis de retrouver une situation d'avant crise. La structure d'achat a de surcroît gagné en volume grâce à l'adhésion en 2025 du groupement piloté par Lorient Agglomération. L'ensemble comprend actuellement 320 structures (collectivités, administrations, écoles...), soit 14 700 points de livraison en électricité et gaz.

Deux innovations

Morbihan Énergies n'en continue pas moins de travailler sur des objectifs de flexibilité et d'efficience énergétique pour aider les collectivités à baisser leurs coûts. Deux innovations ont trouvé leur concrétisation en 2025 :

° Le lancement de Flex Ready®, standard technologique expérimenté sur notre bâtiment administratif qui permet d'adapter sa consommation aux besoins du réseau électrique environnant et à des fins de déploiement diffus et massif.

° Le stockage stationnaire sur batterie dont vont être équipés sept équipements publics du Morbihan, offrant une possibilité de mise en réserve de l'électricité en fonction du prix et de la production.



Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-200027027-20261103-DELIB_135_2026-DE

Mobilité électrique

> Les recharges en forte croissance

Morbihan Énergies et les collectivités contribuent à la décarbonation du transport dans le département grâce à leurs infrastructures de recharge pour véhicules électriques. L'utilisation de ce parc a fortement progressé ces dernières années.

Le Morbihan est l'un des premiers départements à avoir été équipé d'un réseau structuré de bornes électriques. L'initiative remonte à 2014 alors que l'usage de la voiture électrique était encore fort réduit. La volonté d'anticiper sur le développement des mobilités décarbonées a valu à Morbihan Énergies une distinction au plan national.

Ce maillage départemental représente, à présent, un réseau de 270 bornes dont 30 à charge rapide. Morbihan Énergies continue à faire évoluer cette infrastructure territoriale en fonction des besoins des utilisateurs, dans un contexte où le marché de voiture électrique progresse.

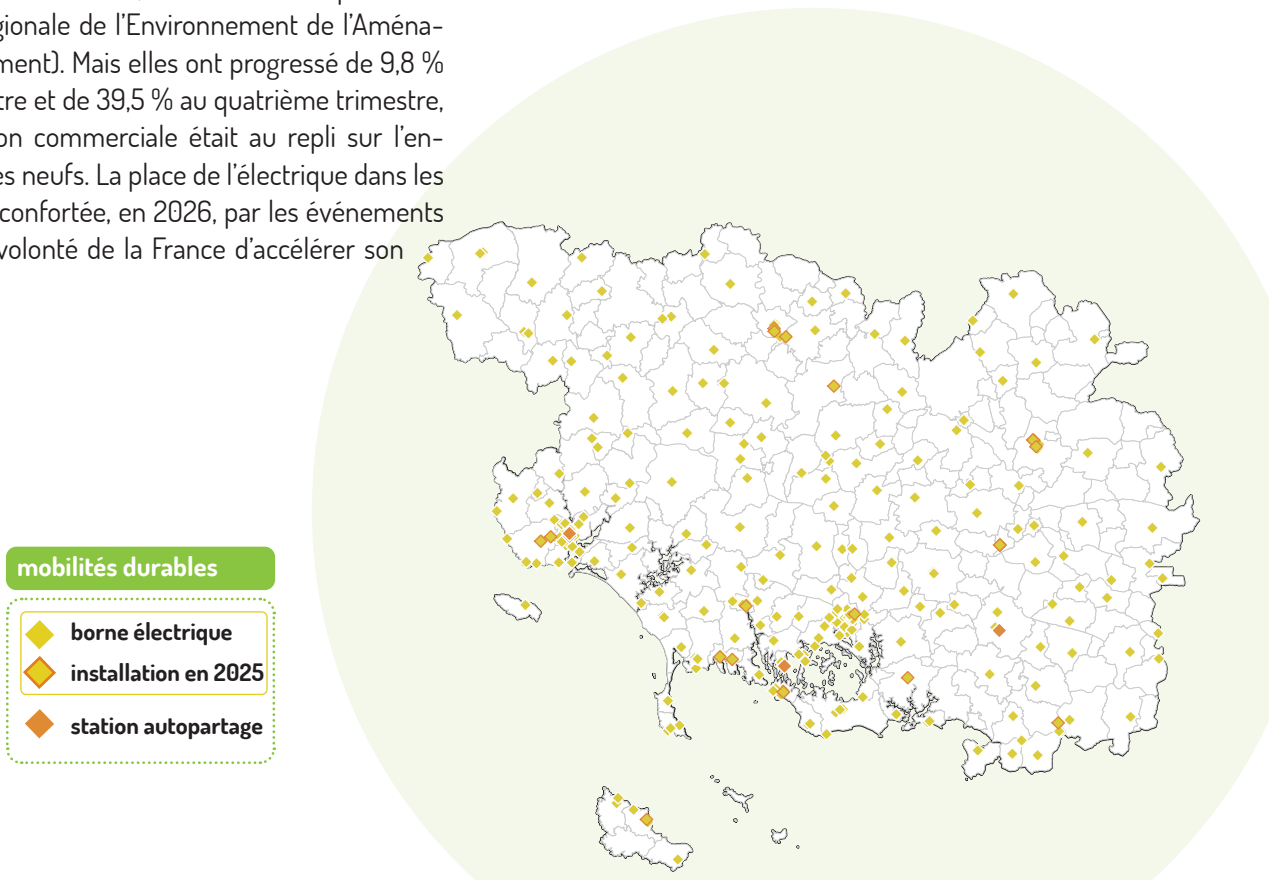
Volonté d'électrification

Ainsi, en Bretagne, pour l'année 2025, les ventes en neuf en motorisation électrique ont baissé de 14,3 % et de 19,6 % aux premier et deuxième trimestres, selon les statistiques de la Dreal (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement). Mais elles ont progressé de 9,8 % au troisième trimestre et de 39,5 % au quatrième trimestre, alors que la situation commerciale était au repli sur l'ensemble des véhicules neufs. La place de l'électrique dans les mobilités se trouve confortée, en 2026, par les événements géopolitiques et la volonté de la France d'accélérer son électrification.

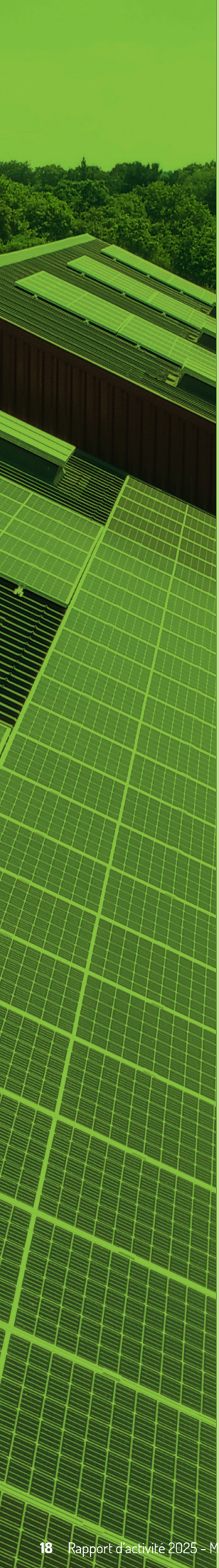
Cap vers l'équilibre financier

Sur le plan de l'utilisation, la recharge à domicile est privilégiée par une majorité d'utilisateurs avec une proportion croissante sur le lieu de travail. Morbihan Énergies, de son côté, adapte ses installations sur les espaces publics aux nouveaux usages, notamment en créant des bornes rapides dans des zones de forts passages. Sur l'ensemble du réseau, la barre annuelle des 100 000 recharges a été dépassée en 2025, contre 5 000 en 2018.

Sur recommandation de la CRC (Chambre Régionale des Comptes), Morbihan Énergies doit poursuivre et accélérer ses actions pour un retour à l'équilibre du service et, même si, à l'origine ce réseau a été déployé dans une approche d'aménagement du territoire.



Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-200027027-20261103-DELIB_135_2026-DE



Photovoltaïque

> Un accompagnement soutenu aux collectivités

L'année 2025 en photovoltaïque a été marquée pour Morbihan Énergies par une forte dynamique de l'activité, avec l'entrée en service de 14 centrales de production, la mise en travaux de 20 autres et l'engagement de 11 projets nouveaux, pour le compte de plus de 30 collectivités à l'échelle du département.

Face aux dépenses d'électricité, les collectivités recherchent à produire leur propre ressource énergétique. Pour répondre à ces enjeux d'autoconsommation, Morbihan Énergies offre un accompagnement dans le cadre d'un mandat de maîtrise d'ouvrage La collectivité reste maître de son projet et propriétaire de l'installation. Morbihan Énergies, de son côté, assure le pilotage complet du dossier en tant que mandataire du maître d'ouvrage.

Au 31 décembre 2025, le parc de 91 centrales photovoltaïques mises en service depuis 2017, et construites par Morbihan Énergies s'élève à 5,28 MWc installés pour une production annuelle de 6 340 MWh.

Mises en service et projets

C'est sur ce modèle partenarial que 14 nouvelles installations solaires sont entrées en service en 2025 : à Molac, Plumelec, Péaule, Pénestin, Belz, Crach, Surzur, Silfiac, l'Île d'Arz, Evellys, Guénin, Questembert, Cléguer, Calan.

Des travaux de construction ont été entrepris parallèlement sur 20 installations (13 en toiture, 7 en ombrière), pour des puissances de 21 à 249 kWc : à Baud, Bohal, Moréac, Saint-Jean-de-la-Poterie, Plumelec (2), Lanester, Landévant, Ambon, Pontivy, Péaule, Molac, Larmor Plage, Taupont, Silfiac, Belz, Île d'Arz, Nivillac, Evellys, Crach,

En 2025, 11 mandats ont été également confiés avec les communes de Languidic, Billiers, Guénin, Baden (2), Saint-Avé, Vannes, le Département (3) et Centre Morbihan Communauté, pour un montant de 2,2 millions d'euros et une puissance de 1,530 MWc.

Maintenance des équipements

En 2025, Morbihan Énergies a instauré un service de maintenance à destination de ses membres pour les centrales photovoltaïques propriété des collectivités, qu'elles aient été ou non construites par Morbihan Énergies.

Les prestations comprennent la maintenance préventive et curative, la supervision des installations, l'accès à une GMAO, ainsi que la vérification périodique annuelle réglementaire.

Autoconsommation et dépendance énergétique

Dans le contexte énergétique actuel, l'intérêt de l'autoconsommation collective (ACC) et de la vente d'électricité en circuit court se renforce. L'ACC permet de gagner en autonomie face aux variations des prix de l'énergie sur le marché et d'atteindre une plus grande indépendance énergétique. Les communes reprennent la maîtrise d'une partie de leurs dépenses énergétiques, agissent concrètement pour la transition énergétique tout en créant des retombées économiques sur le territoire.

D'autre part, la valeur des prix liés au tarif de rachat de surplus mis en place par l'État (de l'ordre de 1,1 ct€ / kWh pour les projets ≤ 100 kWc) et soumis à des campagnes d'appel d'offres dont les calendriers sont aléatoires pour les projets > 100 kW, renforce le modèle économique de l'autoconsommation collective ou individuelle de l'intégralité de la production.

Deux types d'autoconsommation collective sont à leur disposition : l'autoconsommation patrimoniale, à travers laquelle l'électricité produite est consommée directement par les bâtiments communaux et l'autoconsommation ouverte, qui permet à la commune de vendre l'électricité à des acteurs privés ou publics présents sur son territoire.

Morbihan Énergies propose en complément des services de Personne Morale Organisatrice (PMO) pour organiser administrativement et financièrement les boucles d'autoconsommation collective.

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-200027027-20261103-DELIB_135_2026-DE

Rénovation énergétique des bâtiments

> Le pilotage déployé pour renforcer les projets

Morbihan Énergies a lancé en 2021 un plan de soutien à la rénovation énergétique des bâtiments. L'objectif : aider et inciter les collectivités du département à engager des travaux d'investissements sur leur patrimoine bâti et à se doter d'outils permettant de piloter au plus près le fonctionnement énergétique du bâtiment.

Le modèle d'accompagnement des membres initialement tourné vers des opérations de rénovation énergétique traditionnelles s'est réorienté vers des actions ciblées portant sur les lots techniques et la supervision énergétique : CVC, éclairage, instrumentation et pilotage.

En 2025, près de 2,5 M€ HT ont été investis dans ces actions.

Les programmes exceptionnels lancés par Morbihan Énergies ont permis d'accompagner dans l'année une soixantaine de communes pour instrumenter un de leur bâtiment, et une dizaine dans leurs projets de relamping intérieur.

Point d'orgue de l'année, les 60 ans de Morbihan Énergies ont permis de mettre en valeur les actions déployées dans les bâtiments publics en mettant en avant les équipements démonstrateurs du siège de Morbihan Énergies - Kergrid : Obtention du label « Flex Ready® ».



Le déploiement de l'instrumentation dans les bâtiments ouvre de nouvelles perspectives pour les gestionnaires et les usagers :

> Une supervision énergétique complète du bâtiment avec des données précises de consommation en temps réel selon les usages et les fluides concernés
> Détection d'anomalies de consommation, tableau de bord, alertes, priorisation d'action d'optimisation (réglages) ou de rénovation énergétique (travaux)
> Des données de confort et d'usage du bâtiment : température, qualité air intérieur, présence,...
> Adapter le fonctionnement des équipements à la connaissance de l'utilisation des équipements et au confort attendu
> La programmation et pilotage des équipements techniques (chauffage, ventilation) : calendrier de programmation, modification à distance, scénarios de régulation
> Une ouverture vers de nouveaux services qui seront accessibles via les outils d'hypervision en cours de livraison : déclenchement à distance ou à la demande de scénarios d'usage préétablis
> Des équipements permettant de se positionner sur de nouvelles sources de recettes dans les années à venir pour les collectivités avec une capacité donnée à s'effacer du réseau électrique. Un pas pour les gestionnaires publics vers la flexibilité au service des réseaux.



Flex Ready

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-200027027-20261103-DELIB_135_2026-DE

NUMERIQUE

Novo

> Un outil de gestion des travaux nouvelle génération

Morbihan Énergies franchit une étape majeure dans la modernisation de ses systèmes d'information. Après 20 ans de service, le logiciel interne GO va progressivement laisser place à une solution totalement repensée : NOVO.

GO (pour « Gestion des Opérations ») constitue aujourd'hui la colonne vertébrale des échanges techniques et financiers entre les services de Morbihan Énergies, les collectivités et les entreprises partenaires. Chaque année, il permet de suivre environ 2 200 interventions de travaux et plus de 1 300 projets, depuis les ordres de service jusqu'à la facturation.

Développé en 2007 pour la gestion dématérialisée des chantiers sur les réseaux de réseaux électriques et d'éclairage public, GO a su évoluer au fil du développement de nouveaux métiers, notamment ceux liés à la transition énergétique. Toutefois, la diversification des activités a rendu indispensable la refonte complète de l'outil.

Un développement sur mesure

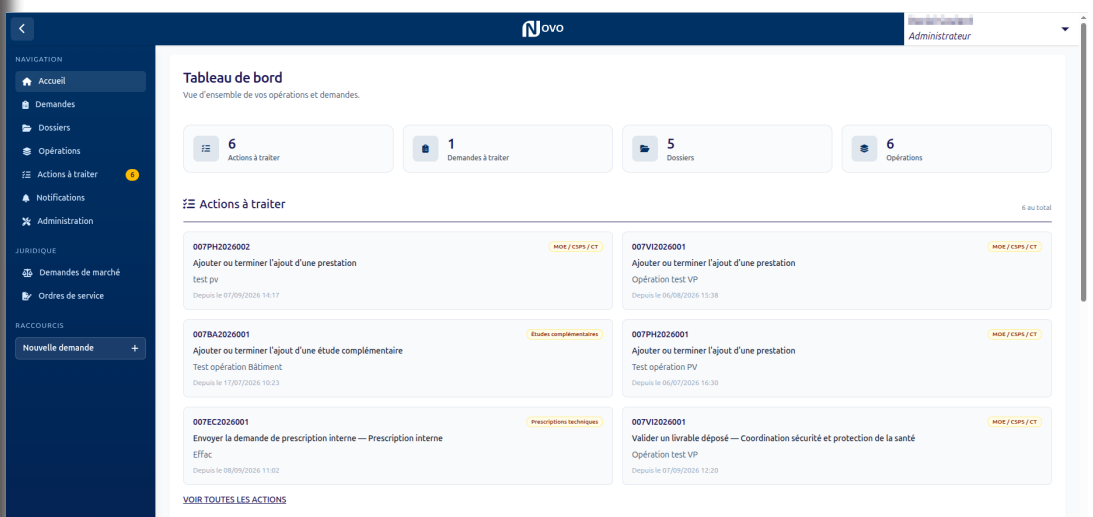
L'entrée en production de NOVO est prévue pour la fin 2026. Fidèle à sa stratégie d'innovation interne, Morbihan Énergies a choisi de concevoir une nouvelle fois par ses propres moyens ce logiciel indispensable. Ce développement « maison » permettra de disposer d'une solution parfaitement adaptée aux spécificités métiers et à l'organisation de notre établissement.

L'année 2025 a été marquée par un travail conséquent de paramétrage, ainsi qu'une phase approfondie de tests, indispensables pour assurer une transition fluide.

Plus de simplicité et visibilité pour tous

Avec NOVO, les communes et intercommunalités bénéficieront d'une interface modernisée facilitant la formulation des demandes de travaux et offrant une vision plus claire des opérations en cours.

Les entreprises partenaires y trouveront également de nouveaux avantages avec une gestion optimisée des factures et un suivi financier amélioré.



Gestion de la donnée

> Des tableaux de bord pour éclairer la décision

Pour aider les communes à mieux comprendre et gérer la fréquentation de leurs centres-villes, Morbihan Énergies met à leur disposition des tableaux de bord numériques.

Ces outils de synthèse ont été déployés par les équipes de Morbihan Énergies depuis le support Metabase. Ils s'appuient sur les données recueillies par les capteurs de passage Upciti, installés en plusieurs points du territoire.

L'objectif est simple : transformer les données en informations faciles à lire et utiles au quotidien. Les communes peuvent consulter en quelques clics des courbes, diagrammes et indicateurs visuels clairs qui montrent :

> le nombre de passages dans une rue ou une zone précise,
> l'évolution de la fréquentation au fil des jours ou des semaines,
> les moments de la journée où l'affluence est la plus forte,
> les variations entre différentes périodes de l'année.

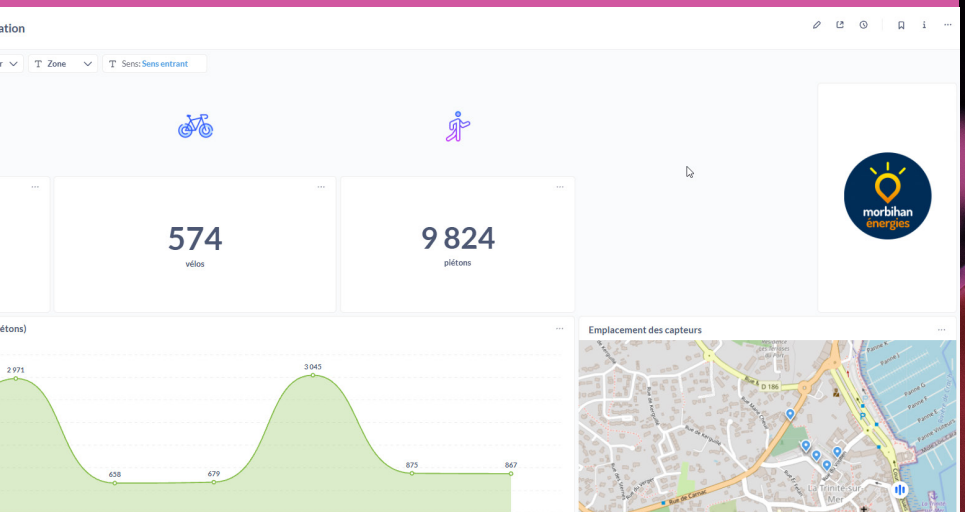
Certaines périodes attirant un public plus nombreux dans les centres-villes (marchés de Noël, animations...), les tableaux de bord Metabase permettent de mesurer concrètement l'impact de ces événements sur la fréquentation, pour mieux organiser, par exemple, la circulation, comme cela a été réalisé à Rochefort-en-Terre.

Un simulateur de coût énergétique

Les possibilités de l'outil de visualisation peuvent s'élargir à des fonctions de gestion prédictive.

Morbihan Énergies a développé un simulateur de coût énergétique, intégrant les données issues d'Enedis et de GRDF sur 14 436 sites de consommations (fourniture, acheminement, taxes) et facilitant l'estimation des factures énergétiques.

En proposant ces solutions, Morbihan Énergies accompagne les communes dans leur transition numérique et leur permet de mieux piloter leurs équipements.





© Illustration Adobe Stock

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-200027027-20261103-DELIB_135_2026-DE



PCRS

> Une protection départementalisée des réseaux enterrés

Les réseaux sensibles à la sécurité (électricité, gaz, éclairage, chaleur) doivent réglementairement disposer d'un plan de corps de rue simplifié (PCRS) à horizon 2026. Cet outil permet de décrire avec précision l'environnement immédiat des réseaux afin de faciliter leur localisation et d'améliorer la sécurité des chantiers. Le scénario retenu par Morbihan Énergies comprend deux référentiels complémentaires : le PCRS Image (orthophotoplan de 5 cm de résolution couvrant l'ensemble du département) ; le PCRS Vecteur (fond de plan à grande échelle des principaux éléments descriptifs de la voirie et espace public). Morbihan Énergies souhaite proposer sur 2026/2027 la mise à jour du PCRS Raster et construire un PCRS mutualisé à l'échelle départementale, associant les EPCI et les exploitants de réseau. De futures réunions de travail vont être proposées à nos partenaires, dont les collectivités locales, afin de définir le contour du partenariat de mise à jour du PCRS Image et la création du PCRS Vecteur sur le territoire.

Sécurité des réseaux

> Une simplification des demandes d'avant-travaux

Pour prévenir les dommages, les travaux près des réseaux enterrés doivent être précédés d'une DT (demande de travaux) et d'une DICT (demande d'intention de commencement de travaux) auprès de leurs exploitants. En 2023, Morbihan Énergies a fait l'acquisition d'un outil de gestion afin de faciliter le traitement de réponse aux DT et DICT pour les réseaux de télécom posés sous sa maîtrise d'ouvrage. Les collectivités ayant confié la maintenance de leur parc d'éclairage public à Morbihan Énergies pourront, en 2026, bénéficier de cette solution simplifiée de réponse aux obligations qui leur incombent en tant que gestionnaires de ce réseau.

Maintenance assistée par ordinateur

> Une plateforme centralisée pour mieux prévoir les travaux

Toutes les données relatives au patrimoine de Morbihan Énergies convergent vers le SIG dont le déploiement et l'optimisation se sont poursuivis activement en 2025. Morbihan Énergies a renforcé, en 2025, sa GMAO. Grâce à cette plateforme centralisée, nos équipes peuvent programmer, suivre et analyser les actions de maintenance, anticiper les besoins de réparation, optimiser la durée de vie de nos équipements. Cette gestion numérisée s'étend à toutes nos infrastructures dans un souci de cohérence : éclairage public, installations photovoltaïques, bornes de recharge électrique, capteurs de bâtiment, capteurs Upciti.

Pilotage des données

> Un tableau de bord pour affiner les stratégies de travaux

Morbihan Énergies a franchi une étape dans l'exploitation de ses données avec le déploiement du tableau de bord intelligent Géokey. L'outil permet de transformer des milliers de données techniques en indicateurs visuels. Des graphiques dynamiques, des cartes simplifiées permettent d'examiner instantanément l'état du patrimoine, de faciliter son analyse stratégique et décloisonner grâce à une interface intuitive les données pour en faire une plateforme dialogue partagé. Cette nouvelle solution de pilotage confirme la volonté de Morbihan Énergies de transformer la donnée numérique en levier de performance pour la gestion des énergies dans le Morbihan. Les élus et les services techniques disposeront en 2026 d'une vision claire et synthétique de leur réseau, facilitant les arbitrages et la stratégie à long terme du syndicat.

Éclairage juridique

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-200027027-20261103-DELIB_135_2026-DE

Des statuts repensés pour mieux agir ensemble

2025 : un chantier juridique pour clarifier les règles du [illegible] compétences et faciliter l'action des communes et intercommunalités membres.

Pourquoi cette révision compte pour les membres ?

Les statuts sont le mode d'emploi de Morbihan Énergies : ils disent qui est membre, quelles compétences peuvent être confiées au syndicat et selon quelles règles les élus participent aux décisions.

Le calendrier de la révision statutaire

23 septembre 2025
Projet arrêté par le comité syndical

automne 2025
Consultation des membres pendant 3 mois

22 janvier 2026
Approbation par arrêté préfectoral

Ce que les nouveaux statuts clarifient

Des règles plus claires
Un cadre sécurisé pour savoir quelles compétences et activités peuvent être confiées au syndicat.

Des domaines lisibles
Énergies renouvelables, mobilité électrique, gaz, éclairage public, données et services d'appui mieux identifiés.

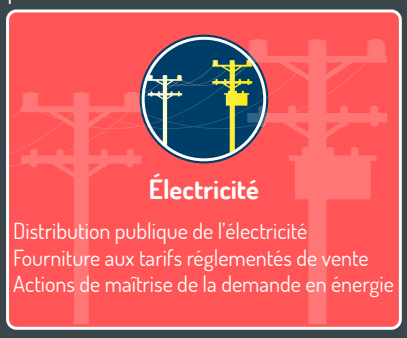
Des transferts sécurisés
Échanges préalables, délibérations concordantes, date d'effet et modalités techniques ou financières précisées.

Les domaines d'intervention de Morbihan Énergies

Un syndicat mixte fermé « à la carte » : une compétence obligatoire transférée par les communes membres et des compétences optionnelles transférées à la demande.

COMPÉTENCE OBLIGATOIRE

pour les communes membres



Électricité

Distribution publique de l'électricité
Fourniture aux tarifs réglementés de vente
Actions de maîtrise de la demande en énergie

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

transférées à la demande des communes ou EPCI membres

Infrastructures de recharge pour véhicules électriques et d'avitaillement

Gaz
distribution publique de gaz

Éclairage public
travaux, maintenance, performance énergétique

Énergies renouvelables
aménagement et exploitation

Réseaux de chaleur ou de froid
création et exploitation de réseaux de distribution

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

Prestations de service (notamment, mandat de maîtrise d'ouvrage, conseil en énergie, PMO dans les opérations d'autoconsommation collective, appui sur les projets de vidéoprotection ou autopartage, stockage, données SIG/PCRS,...), groupements de commandes, centrales d'achat, prises de participation dans des sociétés

Comment une compétence optionnelle est transférée ?

1. Échange préalable
2. Délibérations concordantes
3. Date d'effet : dernier acte exécutoire

À retenir
Les statuts révisés donnent à Morbihan Énergies un cadre plus lisible, plus sécurisé et mieux adapté aux transitions énergétiques des territoires.

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-200027027-20261103-DELIB_135_2026-DE

Établissement public de coopération intercommunale, le Syndicat Morbihan Énergies regroupe les 249 communes du département, 11 communautés de communes et les 2 communautés d'agglomération.

Pour le compte des communes morbihannaises, il contrôle et organise la fourniture et la distribution d'électricité dont l'exploitation a été confiée à Enedis.

Au service des communes, Morbihan Énergies assure à leur demande des missions de maîtrise d'ouvrage, de maîtrise d'œuvre et de conseils sur l'ensemble du département dans des domaines variés. Il conduit ainsi des travaux d'extension, de renforcement, d'effacement et de sécurisation sur le réseau électrique.

Il réalise aussi en éclairage public des travaux d'investissement, de rénovation ou des opérations de diagnostic et de maintenance. En la matière, il est maître d'ouvrage délégué de 245 communes du département.

Le Syndicat est également un acteur du déploiement des bornes de recharge pour les véhicules électriques et des infrastructures télécom en Morbihan. Il intervient aussi dans le domaine du numérique, des énergies renouvelables (maîtrise, production, développement, flexibilité), du gaz, des réseaux de chaleur et des Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET).

Morbihan Énergies
27 rue de Luscanen - CS 32610 - 56010 VANNES CEDEX
Tél : 02 97 62 07 50 - Mél : contact@morbihan-energies.fr

morbihan-energies.fr

@MorbihanEnergie morbihan-energies @morbihanenergies

Mentions légales :
Directeur de la publication : Gwenn Le Nay - Co-directeur de la publication : Didier Arz * Rédaction - conception - crédit photos : services Morbihan Énergies - Édition : septembre 2026